

option Gestion forestière

RNCP354 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	BTSA — Brevet de technicien supérieur agricole
Code(s) NSF	213
Code(s) ROME	A1301
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'agriculture

<http://www.agriculture.gouv.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

• Activités visées :

Le technicien supérieur forestier n'assume pas simultanément les activités ci-après, mais il doit en avoir une vision globale et être capable d'intégrer leurs contraintes éventuelles dans son travail. Pour l'ensemble de ces activités, le technicien supérieur forestier veille à utiliser les moyens adaptés lui permettant d'opérer dans un esprit de qualité totale.

– Il assure la gestion technique de la forêt compte tenu de ses multiples usages (production de bois, protection du milieu, accueil et loisirs pour les activités touristiques...) :

. il conçoit des aménagements et des plans simples de gestion ;

. il met en œuvre des aménagements et des plans simples de gestion.

– Il participe à des actions de gestion paysagère.

– Il assure la mobilisation du bois et son écoulement en prenant en compte les conditions techniques et économiques de l'exploitation.

– Il assure des tâches de communication, de formation et de conseil.

– Il encadre une ou plusieurs équipes.

– Il assure des tâches administratives et de gestion financière.

– Il participe à des actions de recherche, réalise des études, assure un appui technique.

– Il se forme, recherche des informations face à un nouveau problème technique, s'informe sur les travaux des instituts de recherche, sur les techniques et technologies nouvelles et participe à leur diffusion.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

• Capacités communes à toutes les options : – Choisir et utiliser, dans une situation donnée, un modèle mathématique adapté au traitement de l'information présentée sous différents aspects.

– Utiliser des outils informatiques.

– Communiquer dans une langue étrangère, par oral et par écrit, dans sa vie professionnelle (anglais ou allemand ou italien ou espagnol).

– Mobiliser des capacités d'expression, de communication, de relation, d'initiative

– Se repérer dans la réalité économique et sociale.

• Capacités spécifiques à l'option :

– Situer sa pratique professionnelle par rapport aux différentes perspectives de l'économie et de la politique forestière.

- Maîtriser les techniques et outils économiques nécessaires à la prise de décision au niveau d'une entreprise de la filière forêt-bois, d'un chantier ou d'une propriété forestière dans une perspective de qualité totale.
- Apporter des éléments de réponse juridique aux problèmes pratiques de gestion forestière.
- Décrire et analyser l'arbre, les espèces et l'écosystème forestier dans un contexte de gestion.
- Maîtriser les outils, les méthodes, les techniques nécessaires à l'analyse des forêts.
- Raisonner et assurer la conduite des peuplements forestiers.
- Organiser la mobilisation et la récolte d'un lot de bois et en assurer la valorisation, dans une démarche globale de qualité et de sécurité.
- Prévoir et organiser les interventions de gestion forestière.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

La forêt assure, au sein de la société, plusieurs fonctions : – une fonction économique de production d'une matière première, le bois

- une fonction sociale d'accueil du public, de composante de paysages, de cadre de vie
- une fonction de protection et de maintien de la biodiversité.

Les activités professionnelles du technicien supérieur forestier sont en rapport avec l'ensemble de ces fonctions. Elles comprennent l'aménagement et la gestion de la forêt, la mobilisation des bois et l'approvisionnement des unités de transformation. Les situations professionnelles correspondantes sont variées : gestionnaire d'un massif forestier, agent de développement et d'animation auprès d'un réseau de propriétaires, technicien d'études, de recherche, technicien de mobilisation du bois, responsable de l'approvisionnement d'une unité de transformation du bois, chef d'entreprises de travaux forestiers ou d'exploitation forestière, expert forestier...

Le technicien supérieur forestier est employé dans des associations, groupements, syndicats de propriétaires forestiers, chez des propriétaires eux-mêmes, ou dans des organismes de développement (centre régional de la propriété forestière, chambre d'agriculture...), des entreprises de travaux forestiers, des exploitations forestières, des coopératives, des entreprises de transformation du bois, à l'Office national des forêts, dans des services administratifs, des collectivités territoriales, des bureaux d'études, des organismes de recherche (INRA, CEMAGREF)...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le niveau de qualification du technicien supérieur se situe hiérarchiquement entre le niveau ingénieur et le niveau technicien-agent technique. Quel que soit l'organisme dans lequel il se trouve, le technicien supérieur forestier jouit souvent d'une grande autonomie et de responsabilités importantes.

Le passage au niveau ingénieur suppose soit une promotion interne, soit une reprise d'études après quelques années d'expérience professionnelle. Par ailleurs, le technicien supérieur forestier peut choisir d'évoluer vers d'autres secteurs d'activités touchant la commercialisation ou la transformation du bois, l'animation, l'accueil du public, la gestion paysagère, la gestion d'autres espaces naturels... ; ces orientations demandent soit une expérience professionnelle ou une formation complémentaire dans le domaine concerné. Le technicien supérieur forestier ayant accompli trois années d'expérience professionnelle, peut postuler au titre d'expert forestier, titre protégé et octroyé par le ministère chargé de l'agriculture et de la forêt.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 117 €

Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 645
Jugés difficiles à recruter	44 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury national, présidé par un ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts, est composé : – pour deux tiers au moins d'enseignants d'établissements agricoles publics ou privés justifiant des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparatoire au BTSA,
– pour un tiers au maximum, d'employeurs et de salariés des professions concernées et de personnalités notoirement compétentes, dont au moins un membre de l'enseignement supérieur.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Idem.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Sa composition doit être conforme à la fois à la réglementation du BTSA et au décret d'application de la VAE (n° 2002-615 du 26 août 2002) : – deux-tiers d'enseignants d'établissements agricoles publics ou privés justifiant des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparatoire au BTSA,
– un tiers de représentants qualifiés des professions concernées, pour moitié employeurs et pour moitié salariés occupant un emploi visé par le diplôme.

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP15673

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site Internet de la communauté éducative de l'enseignement agricole public français : [educagri.fr](http://www.educagri.fr)
<http://www.educagri.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/354/>